

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 27 janvier 2026 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église, à 19 h 00.

**SONT PRÉSENTS**

Jean-Claude Rocheleau	Maire
Derek Bernard	Conseiller, district 1
Guy Séguin	Conseiller, district 2
Patrice Godin	Conseiller, district 3
Sandrine Dupuis	Conseillère, district 4
Christian Lachaine	Conseiller, district 5

**EST ABSENTE**

Manon Paquin                      Conseillère, district 6

formant quorum sous la présidence du maire Jean-Claude Rocheleau.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

François Pépin	Directeur général et greffier-trésorier par intérim
Carl Lebel	Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint

\*\*\*\*\*

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
  - 1.1. Constatation de la régularité de la séance
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance
2. Finance et trésorerie
  - 2.1. Budget 2026
  - 2.2. Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
3. Période de questions portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de la séance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, la maire Jean-Claude Rocheleau ouvre la séance à 20h25.

**1.1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

2026-01-025

## 1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christian Lachaine

et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 janvier 2026.

**ADOPTÉE**

## 2. FINANCE ET TRÉSORERIE

2026-01-026

### 2.1. BUDGET 2026

**ATTENDU QU'**en vertu du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter un budget pour l'exercice financier 2026.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Christian Lachaine

et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le budget pour l'exercice financier 2026 qui prévoit des revenus et dépenses de 15 875 378 \$ ;

**DE TRANSMETTRE** à chaque adresse un document explicatif portant sur le budget adopté et de publier ce document sur le site web de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

2026-01-027

### 2.2. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

**ATTENDU QU'**en vertu du *Code municipal du Québec*, chaque année, le conseil municipal doit adopter un programme triennal d'immobilisations.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Christian Lachaine

et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 au montant de 30 735 000 \$ dont 6 915 000 \$ pour l'année 2026 ;

**DE TRANSMETTRE** à chaque adresse un document explicatif portant sur le programme triennal d'immobilisations adopté et publier ce document sur le site web de la Municipalité.

#### **ADOPTÉE**

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Les personnes présentes dans la salle s'expriment sur les sujets spécifiques à l'ordre du jour.

**2026-01-028**

### **4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Derek Bernard

et résolu à l'unanimité

**DE LEVER** la séance extraordinaire du 27 janvier 2026 à 20h20.

#### **ADOPTÉE**